



→ p.3  
Réunir les villageois,  
C'est dynamiser Pannessières



→ p.7  
Réparer les routes,  
C'est préserver la sécurité



→ p.8  
Approuver le PLU,  
C'est engager l'avenir du village

## Sommaire

- ◆ Les vœux du Conseil Municipal
- ◆ Les associations
- ◆ Le C.C.A.S.
- ◆ Exposition du 8 mai
- ◆ Les travaux
- ◆ Plan Local d'Urbanisme
- ◆ Lancement des projets
- ◆ La vie dans notre commune
- ◆ Coup de gueule

# Le mot du maire et les vœux du Conseil Municipal

Chers concitoyens,

L'année 2014 s'achève, année de crise dans beaucoup de secteurs, qu'il s'agisse de la situation économique ou sociale en France, ou plus largement mais aussi plus loin de nous – mais est-ce si loin ? – les différents conflits qui ensanglantent la planète sans que l'on puisse en percevoir nettement l'issue. Les tensions sont de plus en plus vives entre les peuples, entre les ethnies, entre les hommes, et rien ne semble vouloir ramener un peu de sérénité dans les rapports humains. Comme si les hommes avaient oublié combien il est nécessaire de se parler, de communiquer pour garder la paix. Les récents exemples de manifestations dramatiques en France même sont malheureusement là pour nous rappeler la fragilité de la vie sociale, de la vie tout court.



Pannessières semble aujourd'hui protégé, à l'écart des soubresauts de notre temps, sans trop de heurts dans la vie de tous les jours. Aussi est-ce de façon sereine que le nouveau Conseil Municipal a pris ses fonctions en mars. Depuis, il apprend à gérer la vie de la commune en menant à leur terme les actions entreprises par le Conseil précédent et en étudiant quelques projets qui, nous le souhaitons, contribueront à garder au village sa sérénité et sa qualité de vie tout en l'ouvrant à de nouveaux habitants.

Ces actions futures vous sont développées dans les pages de ce bulletin qui veut se présenter comme une suite aux précédents numéros, avec des informations similaires et dans un même esprit de communication et de transparence. Vous y trouverez les informations essentielles, les projets, les quelques faits qui ont émaillé la vie du village au cours de l'année écoulée. Si ce numéro 14 est en retard de quelques mois, et si l'habituel bulletin de juillet n'est pas paru, c'est qu'il fallait bien à la nouvelle équipe quelque temps pour prendre ses marques, s'organiser, écrire et publier ce document. Comme elle a dû également intégrer la gestion d'une commune et son appartenance à de nombreuses organisations.

Pour cet engagement, mes remerciements vont aux membres du Conseil Municipal, au personnel communal aux volontaires du centre communal d'action sociale. Tous ont apporté leurs idées innovantes et accompli, chacun dans son domaine, un travail efficace. Nous poursuivrons ensemble notre mission pour le développement et de notre commune et le bien-être de ses habitants.

Il m'est enfin agréable, en ces premiers jours de la nouvelle année, de former au nom du Conseil Municipal, des vœux pour tous les habitants de notre village. Que ceux qui vivent douloureusement dans les épreuves voient enfin venir une année plus douce et que tous gardent une bonne santé et vivent une heureuse année 2015.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mercredi	de 14 h à 17 h
Jeudi	de 9 h à 12 h
Vendredi	de 10 h à 12 h
	de 14 h à 17 h
Permanence du Maire et de ses adjoints :	
Vendredi	de 18 h à 19 h
Tél :	03.84.43.18.02
Fax :	03.84.24.48.90

Le Maire

Maurice MONNET

Bulletin d'information n°14 - Pannessières  
Janvier 2015

Direction de publication : M. Le Maire

Crédit photos : Johan Bodey, Jacky Gualandri, Claude Chamouton  
Impression Plessy

# L'Association Loisirs et Culture

L'Assemblée Générale de l'association Loisirs et Culture de Pannessières s'est déroulée en octobre 2014 en présence de monsieur le Maire, des membres du bureau et de quelques personnes de notre village. Le bilan des manifestations ainsi que les comptes ont été présentés.

Toutes les activités proposées cette année ont été réalisées.

Je tiens à remercier les membres et les bénévoles qui ont œuvré et contribué à la manifestation des puces, Un grand merci à tous.



Aucune candidature ne s'est manifestée pour le poste de Président. C'est pourquoi, afin que notre Association ne tombe pas en sommeil, j'assume cette fonction encore une année. Lors de la prochaine Assemblée Générale qui sera programmée courant septembre 2015, le poste sera à pourvoir.

Les membres du bureau sont :

Président : MARION Christophe

Secrétaire : SAGE Séverine

Trésorière : LAFOSSE Michèle

Les membres : FERNANDEZ José Manuel, JAILLET Héloïse, SAVALDORI Michel, ROTHE Evelyne, CORNEBOIS Léa, LACHAL Caroline, CARRE Jean Pierre, ODOBEL Corinne, MONNERET Gaël, SIMONET Pascal, GARCIN Nicolas.

Tous les membres de l'ALC vous souhaitent de joyeuses fêtes et une très bonne année 2015.

Le Président, Christophe MARION

## La bibliothèque

Les permanences bimensuelles, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis de 16h30 à 17h30, sont assurées par Anne-Marie BOIS ou Françoise GRENIER .

Dorénavant dans la très agréable salle de la mairie, vous pourrez trouver des ouvrages régulièrement renouvelés mis à notre disposition par la médiathèque de Lons-le-Saunier. Les prêts de livres pour un mois sont gratuits. Alors, n'hésitez pas.

## Les balades pédestres du jeudi

De Septembre à Juin, Françoise GRENIER vous propose des circuits variés de 7 à 12 kms au départ du Foyer où le rendez-vous a lieu à 13h30. Durée de 2 à 3 h maxi, sans difficultés et à rythme modéré.

Le calendrier trimestriel des balades est adressé par mail sur simple demande.  
(03 84 43 17 27)

## Les activités manuelles du mercredi

D'octobre à Avril, de 14 h à 16 h à la salle de la mairie, Anne-Marie BOIS vous fera bénéficier de son expérience pour réaliser toutes sortes de décorations, cadres déco, couronnes de Noël, fleurs feutrées, tableau tissu, différents cartonnages, déco printanière et d'autres idées à venir ....

# L'association de chasse



Le bilan de la saison dernière a été très honorable pour notre petite association d'une dizaine de chasseurs à savoir 3 sangliers, 4 chevreuils, 4 lièvres et 25 faisans.

Notre repas a réuni 70 personnes le 23 mars dernier et je profite de cette occasion pour remercier la fidélité de nos participants chasseurs ou non, par leur implication en espérant souhaiter la bienvenue à d'autres personnes désirant nous connaître lors de notre prochain rendez-vous en mars 2015.

Notre nouvelle campagne de chasse se déroule à l'identique de la précédente, sans incident, dans le bon esprit et dans le respect de chacun. Les règles de sécurité sont particulièrement respectées par la mise en place de postes de tirs surélevés. Tous ces paramètres confèrent une bonne image de notre société.

L'hiver 2013 et le printemps 2014 ont été plus que favorable pour l'équilibre de la faune cynégétique. Ils nous ont permis de belles sorties. Une meilleure sélection sur les prélèvements permet de mieux comprendre les consignes de tirs.

Si l'ouverture générale est très attendue par les passionnés, celle du grand gibier l'est plus encore. Rassembler tous les chasseurs dans le cadre d'une battue nécessite un encadrement et une organisation de tous les instants.

Tout d'abord, c'est autour d'un café bien chaud que nous nous retrouvons chaque samedi et dimanche matin à la cabane de chasse. Après avoir disserté sur les conditions climatiques et ses prévisions et autres sujets qui ont rempli nos mémoires des plus grands moments de chasse passé, le chef de battue rassemble tout le monde pour énoncer et préciser son déroulement.

Le secteur de chasse étant déterminé pour permettre aux piqueurs de faire les pas de sangliers sans gêner, les consignes de tirs et sécurité sont énumérées dans un silence qui en dit long sur les vrais raisons de la présence de chacun, se rendre au plus vite sur place pour voir surgir de la brume matinale un chevreuil, un renard, un sanglier ou plutôt «le sanglier», poussé par une meute de chiens dont l'écho fait monter l'adrénaline de tous les participants.

C'est après avoir signé le cahier de battue que chacun rejoint le poste qui lui a été proprement désigné pendant que les traqueurs se préparent sous l'œil attentif du chef de battue qui devra s'assurer que ses consignes ont bien été respectées (le port du gilet fluo obligatoire, identifier avant de tirer, repérer sa zone de tir pour un tir fichant, toujours être attentif, ne pas se déplacer avec une arme chargée). Il attendra l'issue de celle-ci pour faire le compte-rendu avec ses remarques. Au retour des différentes traques de la journée (le café ayant refroidi) c'est autour du verre de l'amitié que chacun fera part de sa nouvelle expérience du moment en concluant sur les modifications à apporter lors du prochain rendez-vous.

L'environnement rural nous offrant encore ces moments de convivialité, il convient de faire perdurer cet esprit. L'implication des chasseurs se poursuit toute l'année dans la gestion des dégâts sur les cultures, la régulation des animaux classés nuisibles et sur l'observation des populations de gibiers soumis à un plan de chasse.

Les chasseurs de Pannessières souhaitent à tous les habitants une bonne et heureuse année 2015.

Gaël MONNERET

# Le Centre Communal d'Action Sociale



## Le spectacle de Noël

Les enfants de la commune ont cette année apporté leur contribution à la décoration de la salle du foyer. Ils ont été conviés à une après-midi créative afin de participer à la réalisation d'éléments décoratifs de Noël sur le thème de la nature.

Le vendredi 19 décembre, petits et grands se sont retrouvés à la salle du foyer pour assister à un spectacle de la compagnie Chansons aux pommes.

Puis le Père-Noël accompagné de la mère Noël, est arrivé avec sa hotte bien garnie pour le plus grand plaisir des enfants du village.

## Le séjour des séniors



Le CCAS de Perrigny organise chaque année un séjour destiné aux séniors des communes de Perrigny et Pannessières.

En juin dernier, 47 personnes dont 6 de Pannessières ont pris la route du Lavandou pour quelques jours de détente et découverte du patrimoine provençal dans la convivialité et la bonne humeur.

Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour l'an prochain au cours de la semaine du 13 au 20 juin 2015 : destination Alleyras en Haute-Loire, au Sud de l'Auvergne où les séniors seront accueillis dans un centre doté d'un espace bien-être (piscine chauffée, spa).

Au programme, des activités de détente et de loisirs telles qu'un tournoi de pétanque ou une soirée dansante, des excursions et découvertes gastronomiques et culturelles.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie pour de plus amples informations.

## 8 Mai : exposition de peintures dans la salle de mairie



« Picasso tient le monde au bout de sa palette. Des lèvres d'Eluard s'envolent des colombes ... » J. Ferrat.

Deux expositions de peintures ont été organisées par les soins de Claude Chamouton à Pannessières... Ce fut un incontestable succès, aussi bien du côté des artistes que du côté du public. Plus d'une dizaine d'exposants, et beaucoup de visiteurs ont pu à loisir comparer et apprécier des travaux très divers.

Mais pourquoi un tel engouement pour la peinture ? Un art attrayant et facile qui nous dit le monde tel que nous aimerions le voir ? Le fait de reconnaître paysages ou personnages de notre univers ? Le sentiment d'une technique qui souvent nous dépasse ? Une pointe de jalousie pour ces artistes qui nous ouvrent des portes que l'on croyait hermétiquement closes ? Une vive émotion devant cette forme d'esthétisme et une vision de notre monde et de nous-mêmes ? Les réponses sont nombreuses sans doute, mais qui révèlent toutes l'intérêt que chacun, peu ou prou, porte à l'une ou l'autre des diverses formes d'art qui nous entourent. C'est en effet un besoin des hommes que de se projeter dans un autre univers que celui de la réalité quotidienne. Et c'est l'enjeu de toute expression artistique : répondre au besoin d'imaginer un autre monde, de porter un regard différent sur ce qui nous entoure, d'utiliser de toutes sortes de techniques pour appréhender ce monde que chacun porte en soi. C'est aussi accéder au sens caché des choses, à l'universalité.

Peinture en relief, portraits, paysages de nos montagnes ou de pays plus lointains, villes et campagnes, art figuratif ou plus surréaliste, tous les tableaux ont en commun une réelle recherche de l'esthétisme souvent fort bien aboutie. Les impressions sont très différentes, de la douceur de certains paysages à la puissance des personnages, de l'évocation des saisons à l'inquiétude de mondes brisés et torturés où le vide crée parfois l'angoisse.

« Le monde entier dépend de tes yeux purs » chante Eluard. Le monde n'existe que par les yeux de qui le regarde, et selon le regard, le monde change d'aspect. Jamais maxime ne fut aussi vérifiée dans cette exposition qui fit l'unanimité de tous les visiteurs.

A tous merci, et à la prochaine manifestation ... Que penser par exemple d'une exposition photo à propos du village ? Hier et aujourd'hui, haut et bas, personnages ...

Toutes les personnes intéressées par ce projet peuvent prendre contact avec Francine JACQUET qui, de plus, recherche une photo de l'ancien lavoir, élevé autrefois sur le site actuel de la salle des fêtes.

# Les diverses réalisations 2014

## Aménagement du cimetière.

Le cimetière de Pannessières ne pouvait plus accueillir d'urnes et ne possédait pas d'emplacement réservé à la dispersion des cendres, dispersion aujourd'hui règlementée. Pour répondre aux demandes des familles de ceux qui souhaitent ce type de sépulture, la commune a commandé un ensemble funéraire composé de six cases pouvant contenir chacune quatre urnes et d'une colonne de dispersion. Les portes de cases pourront être ornées de plaques aux noms des défunts. De la même façon, la colonne supportera des plaques toutes identiques et fournies par la commune. La société BERTRAND de Saint-Amour a fourni et mis en place les diverses parties du monument, en y ajoutant un banc et un petit espace en graviers.

## Réparation des routes

Des travaux importants ont eu lieu sur les routes de la commune :

- Réfection de plusieurs chaussées, soit à La Lième, soit sur les routes entre Pannessières et Perrigny.
- Les services de la voirie d'ECLA ont soit fait reprendre complètement la chaussée, soit bouché les fissures pour éviter que la pluie et le gel ne dégradent plus encore les routes.
- Aménagement et réparation de deux sections de routes particulièrement endommagées. Il s'agissait de la route de Mercenet à la sortie du village et de la route de la Chaumette, à l'arrière de l'hôtel des Monts Jura.

Dans les deux cas, des murs de soutènement s'étaient dégradés et les chaussées s'étaient affaissées. Les travaux ont chaque fois duré plusieurs jours, et la circulation sur ces deux voies a dû être coupée. En ce qui concerne la route de Mercenet, les travaux ont fait l'objet d'un véritable roman feuilleton, le propriétaire de la vigne située en contrebas refusant de céder environ deux cent cinquante mètres carrés de terrain. La commune a dû lancer une procédure d'expropriation qui s'est avérée particulièrement longue et complexe. Elle a heureusement abouti, les travaux ont pu avoir lieu et la route a retrouvé ses qualités. N'oublions pas cependant qu'elle reste étroite et rendue dangereuse par les nombreux virages et le manque de visibilité.

Il convient donc de l'emprunter avec la prudence qui convient. Retenons également que ces deux derniers travaux ont été financés à quarante pour cent par la commune et à soixante pour cent par ECLA.



# Le PLU : un aboutissement

Projet vieux de trois ans, le Plan Local d'Urbanisme a été - enfin- approuvé le 30 octobre dernier par le Conseil Municipal.

Mais ce n'est pas rien que la mise au point d'un PLU ! Réunions de tous genres, études longues et coûteuses (presque 20000 euros !), préparation de cartes et de documents contenant le règlement des diverses destinations des terrains et des formalités des constructions, avis des diverses administrations, et enfin contrôles de légalité. Ouf, le Plan nouveau est arrivé et il règlera la vie du village en matière d'urbanisme pour les dix années à venir ... Sauf si «on» nous impose un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal comme cela semble se profiler. Mais n'anticipons pas.

Si l'on compare ce plan avec le précédent règlement contenu dans le POS de 1999, le principal changement porte sur la forte réduction des surfaces où il sera possible de bâtir, ainsi que sur leur localisation dans le village. Respectant les données du SCOT, nous avons dû ramener ces surfaces à environ deux hectares dans l'immédiat.

De la même façon, la volonté de la communauté en matière de construction dans un espace rural est de limiter l'étalement des villages ainsi que la consommation de terres agricoles.

Pour ces raisons, les zones à urbaniser sont donc situées à l'intérieur même de l'enceinte du village actuel, essentiellement entre la rue de Jeanne d'Arc et la route de Champagnole.

Les autres points importants portent sur le respect de l'écologie sous toutes ses formes, de plus en plus présent dans les préoccupations environnementales ; sur les liaisons douces à l'intérieur de la commune comme les sentiers et les itinéraires de détente et également sur la recherche des meilleures solutions pour évacuer les déchets de tous ordres. La construction ou la rénovation ne seront pas encadrées de manière plus drastique qu'auparavant.

Comme nous l'avons indiqué dans l'article « Projets d'urbanisme », le PLU ne sera véritablement utile que si Pannessières réussit à se doter d'une réserve foncière qui lui permette d'accueillir de nouveaux habitants dans un quartier en osmose avec le vieux village.





# Pannessières demain : Projets d'urbanisme.



A l'invitation du Conseil Municipal, une trentaine d'habitants se sont déplacés pour participer à une réunion d'information et de travail, sous la conduite éclairée de M. Dalmais, Architecte urbaniste de Jura Habitat.

Après une rapide présentation, le maire précise le contexte et enjeux de cette réunion :

- Une nouvelle organisation de l'espace dédié à la construction issue du PLU : les surfaces constructibles ont été réduites par rapport à l'ancien POS et groupées sur des parcelles centrées à l'intérieur même du village afin d'économiser les terrains agricoles, d'éviter l'étalement et de regrouper les zones urbanisées, en cohérence avec les recommandations du SCOT.

- De nouvelles techniques de construction plus économes en espace et en énergie.

- De nouvelles demandes en termes de dimension des terrains et des maisons plus adaptées aux actuelles organisations familiales et aux nouveaux modes de vie.

- Une volonté de l'équipe municipale de mener un projet cohérent d'urbanisme qui respecte les formes du village, les qualités de vie qu'il dispense, et offre

au plus grand nombre la possibilité de construire.

- Les limites de cette volonté, essentiellement le coût d'un tel projet que les finances de la commune ne sauraient supporter s'il s'avérait que l'action soit déficitaire.

C'est dans cet esprit que commande a été passée auprès des services de Jura Habitat afin de mieux cerner les possibilités et les coûts de l'aménagement.

M. Dalmais prend alors la parole pour montrer et expliquer les enjeux de la construction.

Nouvelles données en matière d'urbanisme.

Nouvelles exigences dans le traitement des eaux de ruissellement.

Nouvelles possibilités dans le choix des matériaux afin de limiter la consommation d'énergie.

Analyse de la consommation de terrain et de l'emprise des voies en comparant un habitat groupé et un habitat plus espacé : rue du Meix Dagay et lotissement de la Chaumette.

M. Dalmais propose ensuite une réflexion aux participants. A partir d'un plan de Pannessières, et en réponse à des questions ciblées, il demande à chacun de s'interroger sur sa propre vision du village afin d'en déterminer les lieux centraux, lieux de rencontre, lieux dangereux, lieux de passage, lieux pittoresques ou simplement esthétiques. C'est un travail de représentation qui permettra de définir plus précisément l'aspect et l'organisation du futur aménagement.

La séance de travail s'achève autour d'un verre. Rendez-vous est pris avec Monsieur Dalmais qui viendra exposer les résultats de son travail avant de passer à une analyse plus précise de l'aménagement : types et emplacements des constructions, tracés des voies et des espaces publics.

## Lancement des projets : terrain de jeux et toit de l'église

Le terrain qui accueille aujourd'hui le mini stade est suffisamment étendu pour que l'on puisse installer une aire de jeux pour les enfants. C'était le souhait du précédent conseil. Le 30 octobre a été votée la délibération qui arrête le projet et le choix des diverses entreprises. Le terrain sera séparé de la route des Champs Fleury par une barrière afin de protéger les enfants des dangers. Une piste en sable compressé s'étendra sur toute la longueur de la parcelle. Elle pourra servir d'espace de jeu pour les plus petits (vélo par exemple) ou de terrain de boules pour les plus grands. Le reste du pré restera en pelouse, agrémentée de quelques bancs et d'une table, à l'exception d'un espace gravier sur lequel seront implantés des jeux pour enfants de trois à dix ans. Souhaitons que cet aménagement fasse le bonheur de tous ceux qui l'utiliseront, et qui, naturellement, en prendront le plus grand soin.



La réfection du toit de l'église est également décidée. L'entrepreneur spécialisé dans ce type de toiture se fait attendre, mais les travaux sont prévus dès cet hiver. Il s'agit principalement de revoir le faitage qui laisse passer l'eau à de nombreux endroits. De plus, l'artisan, M. Retondo, s'engage à enlever la mousse de toute la surface couverte en laves et à changer celles qui sont abimées, gelées ou fendues. C'est un travail pour lequel le Conseil Général nous verse une subvention de quarante pour cent du montant engagé. Cette intervention est devenue nécessaire si l'on souhaite conserver le patrimoine architectural du village.

### En avant-projet ...

Mise aux normes d'accès aux handicapés et réfection de la salle communale.

Depuis plusieurs années déjà, la réfection de la salle du foyer est à l'ordre du jour. C'est une opération difficile au vu de plusieurs raisons.

Tout d'abord, la situation de la salle dans le village est à la fois une entrave à sa location, et un atout pour les habitants. En effet, il est difficile de louer la salle à des gens extérieurs à Pannessières quand on sait qu'une fête ou une réunion importante risquent de créer des nuisances pour les riverains. Par contre, elle est très pratique pour les réunions de familles ou les quelques manifestations du foyer ou de la commune, proche du centre et donc facilement accessible à tous.

Ensuite son inconfort : la salle est extrêmement mal conçue en ce qui concerne son insonorisation. Dès qu'elle est occupée par une vingtaine de personnes, il n'est plus possible de discuter sereinement avec son voisin de table. Et si en plus on y joue de la musique ...

Ajoutons un escalier dont l'usage est difficile pour passer au rez-de-chaussée, une cuisine peu agréable et un sérieux coup de peinture à donner et nous avons une somme de problèmes qui décourage d'entreprendre des travaux de rénovation.

Enfin, la salle n'est pas aux normes en ce qui concerne l'accueil d'un public handicapé : aucune des deux salles n'est facilement accessible et les toilettes ne peuvent pas être empruntées par des personnes en fauteuil roulant.

Que faut-il donc faire ? Il est hors de question de construire ailleurs une nouvelle salle, la commune n'en a pas les moyens financiers. Doit-on pour autant abandonner cette salle au cœur du village et qui rend malgré tout de nombreux services ? Une étude est en cours pour évaluer les interventions les plus urgentes : accès handicapés à la salle du bas et mise aux normes des toilettes, peinture et plaques absorbantes dans la salle du haut pour plus de confort et d'esthétique. Ainsi la salle pourra retrouver son rôle de lieu de convivialité pour les habitants du village.

# La vie dans notre commune

## L'hostellerie des monts jura



L'hôtel des Monts Jura fait partie du patrimoine de notre commune. Ancien relais de poste il a été transformé depuis 90 ans en un hôtel restaurant. Plusieurs générations ont su maintenir cet établissement en fonction. Depuis 2012, Cindy VALLAR a repris le flambeau en voulant conserver la même ligne de conduite. Souhaitant développer son entreprise située sur le chemin des vacanciers, des travaux importants ont été réalisés pour rendre agréables les chambres. Entourée d'une équipe composée d'un cuisinier et de deux serveuses, Cindy VALLAR veut dynamiser son restaurant en proposant une grande diversité de menus pour attirer les entreprises du bassin lédonien. Pour les vacanciers amoureux de notre région et de ses beaux paysages, elle propose également son menu du terroir accompagné des vins de nos viticulteurs. Nous souhaitons une longue existence et une belle réussite pour toute l'équipe de l'hôtel des Monts Jura.

## L'entreprise LEMAITRE

L'année 2014 sera marquée par la fermeture de l'entreprise LEMAITRE.

Depuis 1968 Jean-Marie Lemaitre a su développer son entreprise. Elle était spécialisée dans la serrurerie et la ferronnerie du bâtiment, qui produit des objets et des ornements architecturaux en fer forgé (garde-corps, grilles, rampes). La ferronnerie a constitué le prolongement décoratif naturel des bâtiments de toutes les époques. Jean Marie et son épouse ont maintenu le plus longtemps possible leur activité en souhaitant pouvoir remettre leur affaire à un passionné du métier. Mais la situation économique de notre pays freine la jeunesse innovante. 2014 a été l'année butoir où il a fallu prendre une décision. A 69 ans, il a fallu raccrocher les outils et prendre la décision de fermer les portes. Sur la fin de son activité, un seul salarié restait.

Nous souhaitons à Jean Marie et à son épouse une longue retraite heureuse dans notre commune, en espérant qu'un futur projet voie le jour dans les mois à venir et reprenne le bâtiment artisanal.

# En bref

## Coup de gueule

Vivre ensemble dans un petit village comme Pannessières ne devrait poser de souci à personne : pas trop de voitures (sauf sur la route départementale ...), pas de lieux excessivement bruyants, pas de pollution extrême, des voisins, des amis à portée de voix ... La vie rêvée en quelque sorte ... En tous cas, la tranquillité pour chacun.

Eh bien non. Il suffit parfois de quelques gestes, quelques actes pour que le rêve s'efface et se mue en enfer pour quelques uns : feux intempestifs de résidus, utilisation de tondeuses à gazon ou de machines bruyantes à l'heure des repas, voiture mal garées, dépôts de crottes de chien sur les grilles d'égout - si, si, vous avez bien lu - et autres incivilités banales.

Les plaintes en mairie ont été nombreuses en cette fin d'automne. Aussi me semble t'il bon de rappeler une fois de plus que la liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres, que les règlements relèvent parfois du bon sens, qu'il est souhaitable de les respecter quand ils conditionnent une bonne entente entre tous et génèrent l'harmonie dans les rapports humains.

Ne pas gêner les autres, c'est offrir plus de sérénité à la communauté.

M. Monnet

## Informations

Pour adoucir les propos du paragraphe précédent, les élections départementales des 22 et 29 mars 2015 nous rappellent notre devoir d'électeurs. Les cantons auront évolués vers plus d'équité sans doute, si l'on se réfère au nombre d'habitants.

L'évolution administrative est en marche : Bourgogne-Franche Comté, nouveaux cantons ...  
Pensez à voter.

## Etat civil 2014

### **Naissance :**

Suzie Garcin née le 24/04/2014

Lino Escola né le 26/08/2014

Quentin Ragozza né le 27/10/2014

Nathanaël Fernandez né le 25/11/2014

### **Mariages :**

Rothé Thibault et Tan Chloé le 03/05/2014

Vernerey Alain et Nicolas Sylvia le 23/08/2014

### **Décès :**

Mr Pèlerin Laurent le 30/08/2014

Mme Clément Marie Louise le 17/12/2014